#### PROGRAMME NATIONAL D’INVENTAIRE DU PCI PHASE PILOTE

**REGION** : SD

**DEPARTEMENT** : SDH

**NUMERO DE LA FICHE** : SNSD12SDHPCI\_003\_2019

|  |  |
| --- | --- |
| **1.** | **IDENTIFICATION DE L’ÉLÉMENT DU PCI** |
| 1.1. | Nom de l’élément du PCI tel qu’il est employé par la communauté concernée  DIOOKA : Chant poétique dédié aux cultivateurs |
| 1.2. | Titre de l’élément du PCI ‒ avec indication du (des) domaine(s) du PCI concerné(s)   * Traditions et expressions orales * Pratiques sociales, rituels et événements festifs |
| 1.3. | Communauté(s) concernée(s)   * Mandingue. |
| 1.4. | Emplacement(s) physique(s)/répartition et fréquence de la pratique de l’élément du PCI  Comme les poètes en Europe, les louangeurs de l’islam en Arabie, on rencontre dans le Pakao, région de Sédhiou en Casamance, des paroliers traditionnels ou Diooka laalaa.  Ces paroliers ou diooka laalaa sont présents un peu partout dans la sous-région notamment en Guinée Bissau et en Gambie. |
| 1.5. | Brève description de l’élément du PCI (de préférence pas plus de 200 mots)  Le diookaa est un poème en langue traditionnelle mandingue. Il est dit ou chanté par des paroliers ou poètes spécialistes en la matière. Les poèmes du diooka sont exclusivement oraux, il n’y a pas d’écrit. Le diookaa est chanté pour galvaniser les cultivateurs dans les champs et les compétitions entre cultivateurs. Le diookaa est également dit à l’occasion des guerres ou batailles, pour faire revivre l’histoire des peuples par des messages. En gros, le diookaa sert à créer de l’émulation pour que les travailleurs puissent se surpasser. C’est une activité entièrement réservée aux hommes.  Le diookaa est genre littéraire oral très ancien aux formes de déclamations variées. Il se présente en vers mais peut également admettre des proses. Il est rythmé par un tam-tam communément appelé ‘’kutirubaa’’. Le choix du sens de chaque mot est très déterminant dans l’exécution du diookaa car destiné à réveiller les sentiments de courage, d’abnégation, de sursaut, de performance et de bravoure chez les travailleurs champêtre.  Le parolier exprime ses sentiments à travers des paroles qui galvanisent les cultivateurs ou les guerriers pour qu’ils se surpassent dans leurs actions.  Le parolier ou diookaa laalaa se met à la lisière du champ, vêtu d’un boubou en coton tissé, coiffé d’un chapeau de paille tressé ou ‘’maakaa’’, chante les louanges des braves cultivateurs qui sont dans les champs.  Le parolier n’est pas issu d’une famille de griot. En intellectuel traditionnel et poète averti, il joue aussi le rôle de régulateur social en peignant les problèmes de la communauté. |
| **2.** | **CARACTÉRISTIQUES DE L’ÉLÉMENT DU PCI** |
| 2.1. | Praticien(s)/interprète(s) directement impliqué(s) dans la représentation ou la pratique de l’élément du PCI (préciser nom, âge, sexe, catégorie professionnelle, etc.)   * Karamo CISSE 57 ans, cultivateur / Moniteur en alphabétisation Tel N° 77 179 47 02 |
| 2.2. | Autres Personnes De La Communauté Qui, Sans Etre Directement Impliquées, Contribuent A La Pratique De L’élément Ou En Facilitent La Pratique Ou La Transmission (Préparation De La Scène, Costumes, Formation, Supervision)   * Sankoung SAGNA Maire de Oudoucar résidant à Mankonomba. * Kéba FATY Journaliste, communicateur traditionnel, chercheur écrivain, résidant à Sédhiou |
| 2.3. | Langue(s) ou registre(s) de langue utilisée(s)   * Mandingue et français |
| 2.4. | Éléments matériels (instruments, vêtements ou lieu[x] spécifiques, objets rituels), le cas échéant, associés à la pratique ou à la transmission de l’élément du PCI   * Le parolier **s’habille** en tenue traditionnelle tissée à base de coton. Il porte un **chapeau** de paille en forme conique appelé ‘’maakaa’’. Le **tam-tam**, joué par le griot ou dialoo, rythme les paroles du diookaa. * Les cultivateurs sont munis de leur matériel aratoire ou ‘**’daramboo’’** : c’est un outil agraire en frome de ‘’V’’ renversé, muni d’une manche et d’une lame aiguisée. Cet instrument sert à labourer les champs. Les **canaris** remplis d’eau leur servaient d’abreuvoir. * Les lieux de prédilection du diookaa sont les champs de culture ou de bataille. |
| 2.5. | Autres éléments immatériels (le cas échéant) associés à la pratique ou à la transmission de l’élément du PCI   * Le chant: il sert à galvaniser les laboureurs. Lors de l’exécution du diookaa, un groupe d’hommes sans outil agraire, reprend en chœur les refrains accompagnés de battements des mains. |
| 2.6. | Pratiques Coutumières (Le Cas Echéant) Régissant L’accès A L’élément Du PCI Ou A Certains De Ses Aspects   * Les paroliers se préparent mystiquement et font des charités avant les prestations afin de conjurer le mauvais sort. |
| 2.7. | Modes de transmission aux autres membres de la communauté   * La transmission de la pratique du diookaa se fait dans le cercle familial ou communautaire. |
| 2.8. | Organisations Concernées (Organisations Communautaires, ONG Ou Autres, Le Cas Echéant)   * L’association taaling-taaling de kéba Faty dit Vieux à Sédhiou |
| **3.** | **ÉTAT DE L’ÉLÉMENT DU PCI : VIABILITÉ (VOIR COMMENTAIRES CI-APRÈS)** |
| 3.1. | Menaces éventuelles sur la pratique permanente de l’élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)   * La modernisation et la mécanisation de l’agriculture ont freiné l’évolution du diookaa. * Les jeunes ne s’intéressent plus à une activité comme le diookaa * Les paroliers ou diookaa laalaa se font de plus en plus rare face aux problèmes de transmission et de sauvegarde. |
| 3.2. | Menaces éventuelles sur la transmission de l’élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)   * Les paroliers ou diookaa laalaa se font de plus en plus rare face aux problèmes de transmission et de sauvegarde. * Avec son oralité exclusive, la pratique du diookaa rencontre de sérieux problèmes pour être sauvegardé. |
| 3.3. | Menaces pesant sur un accès durable aux éléments matériels et aux ressources (le cas échéant) associés à l’élément du PCI   * La non maîtrise des rudiments de la langue mandingue par la jeune génération pose problème quant à la matérialisation et legs du diookaa. |
| 3.4. | Viabilité des autres éléments du patrimoine immatériel (le cas échéant) associés à l’élément du PCI  Les éléments ci-dessous peuvent toujours être viabilisés :   * Les chants de diookaa peuvent être interprétés dans d’autres circonstances (orchestration, slam, déclamation de poèmes…) |
| 3.5. | Mesures de sauvegarde ou autres (le cas échéant) adoptées pour faire face à ces menaces et encourager la pratique et la transmission de l’élément du PCI à l’avenir   * Pour une meilleure appropriation et sauvegarde du diookaa, les paroles doivent être transcrites, éditées et archivées. * Les paroles et chants du diookaa doivent être enregistrées et diffusées dans les médias * Le diookaa doit continuer à être dans la musique moderne comme le font certains musiciens de la place (Baaduwaa, Ucas…) * Le diookaa doit s’adapter aux espaces et se muer en ‘’waakhoo’’ (poèmes dans les luttes traditionnelles). |
| **4.** | **ACCES RESTREINT AUX DONNEES ET AUTORISATIONS** |
| 4.1. | Consentement et participation de la (des) communauté(s) concernée(s) au recueil des données   * Oui car la démarche a consisté à une sensibilisation de la communauté sur le but visé par l’inventaire qui est de trouver ensemble les voies et moyens de sauvegarder le diookaa. |
| 4.2. | Restrictions et autorisations concernant les données   * Non, aucune restriction ni autorisation préalable n’a été demandée par la communauté car le but visé par cet inventaire a été largement partagé est validé d’un commun accord. |
| 4.3. | Personne(s) ressource(s) : nom et statut   * Karamo CISSE, parolier et facilitateur en alphabétisation en langue mandinka. * Sancoung Sagna, enseignant, Maire de Oudoucar * Kéba Faty dit Vieux, journaliste, écrivain-chercheur, superviseur en alphabétisation à sédhiou. |
| 4.4. | Date(s) et lieu(x) de recueil des données  21 AVRIL 2019 à 10h à Manconomba |
| **5.** | **RÉFÉRENCES RELATIVES À L’ÉLÉMENT DU PCI (LE CAS ÉCHÉANT)** |
| 5.1. | Monographies / Manuscrits conservés dans des bibliothèques, librairies ou détenus par des particuliers |
| 5.2. | Enregistrements audiovisuels conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)  Enregistrements vidéo et audio disponibles au centre culturel |
| 5.3. | Objets conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant) |
| **6.** | **DONNÉES D’INVENTAIRE** |
| 6.1. | Nom et contacts de la personne(s) ayant compilé les données de l’inventaire   * Ibrahima NDIAYE 77 626 58 02 * Sanou Konaté 77 616 45 80 * Mamady DABO 77 706 40 19 * AliouKéba BADIANE 77 318 17 17 |
| 6.2. | Preuve du consentement de la (des) communauté(s) concernée(s) : (a) pour l’inventaire de l’élément et (b) pour l’information à inclure dans l’inventaire  Nous avons différents supports (photos, audio, vidéos) qui prouvent le consentement de la communauté. |
| 6.3. | Date d’enregistrement des données à l’inventaire  12 mai 2019 |